



Instruments économiques et modernisation des systèmes irrigués

Synthèse et conclusions des débats du panel du 2^{ème} séminaire euro méditerranéen Wademed

Le projet Inco Wademed intitulé « Base de connaissances sur la gestion de la demande d'eau en Méditerranée » considère la modernisation des systèmes irrigués dans un cadre suffisamment large pour intégrer les aspects techniques, économiques et institutionnels. Le séminaire dédié aux instruments économiques qui s'est tenu du 21 au 24 novembre 2005 à Sousse (Tunisie) a permis d'aborder les principales questions que pose la modernisation, notamment les politiques hydrauliques, la demande en eau, l'offre en eau et les choix technologiques, la formation des revenus des agriculteurs et les analyses prospectives. Un panel a été organisé pour clore le séminaire, dans le but de tenter d'apprécier la portée et les limites des instruments économiques pouvant être mis à profit pour conduire la modernisation des périmètres irrigués.

A cet effet, les participants au panel¹ ont d'abord fixé les enjeux de la modernisation des systèmes irrigués :

- la pénurie accrue des ressources en eau ;
- les stratégies développées à différentes échelles pour y faire face (par l'Etat, les communautés paysannes, les individus) et comment faire converger ces stratégies pour préparer l'avenir ;
- le démantèlement du système protecteur de la production domestique et de l'action économique ;
- des échéances de plus en plus proches (débats à l'Omc).

Accroissement de la demande et déficit de l'offre

Dans ce contexte, l'eau constitue d'une part un atout majeur pour réussir le combat de la compétitivité, et d'autre part un moteur de croissance et une source d'emplois. Cette eau est de ce fait convoitée par les divers acteurs en présence², ce qui se traduit par une augmentation de la demande d'eau du secteur agricole et des autres secteurs. Par ailleurs, on constate la stagnation de l'offre, ainsi les agriculteurs ressentent de plus en plus l'eau comme étant un facteur rare. Le déficit de l'offre qui augmente pose le problème de la poursuite des efforts de mobilisation d'une part et de l'allocation de la ressource et des instruments nécessaires d'autre part.

Améliorer l'offre : nouvelle ressources, meilleure gestion

Pour faire face au déficit de l'offre, il est proposé d'élaborer une matrice d'exploration hydrique à la fois pour trouver de nouvelles sources d'eau (les eaux usées traitées par exemple) et générer les instruments permettant de mieux gérer l'eau (interdépendances entre différents usages de l'eau, analyses participatives avec les acteurs...). Il faudra également maintenir une veille économique sur la ressource afin d'échanger des expériences de gestion

¹ Le panel était constitué de Moncef Ben Said, Ahmed Driouchi et Abdelkader Hamdane.

² En Tunisie par exemple l'agriculture irriguée produit 35 % des richesses agricoles et emploie 35 % des ouvriers agricoles, bien qu'elle ne couvre que 7 % de la SAU.



entre les différents pays et aborder des analyses prospectives. Ces échanges sont aujourd'hui souvent limités aux indicateurs de stress hydriques.

Allocation de la ressource en eau

Outre la gestion de la rareté de l'eau, les panélistes ont mis l'accent sur la nécessité de rechercher des instruments d'allocation qui tiennent compte des spécificités de cette ressource, bien public « impur » (difficulté d'exclusion mais existence d'une certaine rivalité entre les usagers), à usage privé, localisé, souvent non renouvelable (dans certains cas de nappes fossiles). Les panélistes ont considéré que le droit d'irriguer est en fait un droit élémentaire dans des zones semi-arides où les solutions pour trouver un emploi et participer à des activités économiques sont quasi absentes en dehors de l'agriculture.

Les instruments économiques de la gestion de l'eau

Les instruments économiques doivent donc d'une part, s'inscrire dans un cadre institutionnel et organisationnel permettant de coordonner les usages de l'eau qui sont souvent interdépendants et, d'autre part, garantir l'allocation susceptible de générer la plus grande efficacité économique à cette ressource.

Ces instruments doivent donc être évalués pour leur valeur ajoutée économique mais aussi en fonction de la faisabilité sur le plan social et politique. Autrement dit, la mise en œuvre de ces outils devrait améliorer la valorisation actuelle de la ressource et aplanir les conflits de son usage dans les périmètres irrigués, ces deux objectifs sont peu compatibles et leur application risque de favoriser l'un au détriment de l'autre. A propos de la priorité à accorder à l'un ou à l'autre de ces objectifs, un riche échange de points de vue s'est instauré entre les panélistes.

Certains pensent que la recherche de la plus grande efficacité économique doit présider à toute allocation de la ressource, quitte à opérer des transferts au profit de ceux dont les dotations en eau ont été réduites ; ces mêmes participants vont jusqu'à prôner la suppression de certains périmètres irrigués à faible performance économique. D'autres participants au débat insistent, au contraire, sur le caractère domanial de l'eau et sur son utilisation à des finalités sociales, de création d'emploi, d'amélioration du revenu des agriculteurs.

Principes de gouvernance de l'eau agricole

Les principes de bonne gouvernance de l'eau agricole ont été au cœur des débats, notamment en évoquant les tentatives d'associer les usagers de l'eau à la gestion des périmètres irrigués. Si la plupart des intervenants s'accordent sur le principe de la domanialité de l'eau et donc sur le rôle important de l'Etat, ils insistent sur :

- le besoin de transparence dans l'allocation et la gestion de l'eau ;
- l'exigence d'efficacité dans gestion locale de l'eau par les acteurs, l'Etat limitant sa fonction à la régulation à travers les instruments économiques et un accompagnement institutionnel ;
- la nécessité de définir les droits d'usages quand on parle de transfert de périmètres irrigués ;
- la reconstitution voire la réhabilitation de la société civile par une réappropriation des responsabilités perdues.



Une fois les droits d'usage clairement définis, le transfert de l'eau du secteur agricole vers un autre secteur peut faire l'objet d'une indemnisation des populations concernées. C'est alors que d'autres alternatives (eaux usées, dessalement...) seront examinées assurément par ces secteurs.

Questions à la recherche

Un tel débat ne peut être achevé lors d'une séance de panel. En effet, les recherches sur ce croisement économique et institutionnel à même de fournir des éléments objectifs pour départager ces points de vue ne sont pas très courantes dans les pays du Maghreb, et il leur manque souvent une dimension prospective.

Toutefois, tous les participants s'accordent sur les défis de la libéralisation des échanges. En effet, les pays du Maghreb sont contraints de mettre les systèmes de production à la hauteur de la concurrence internationale pour relever le défi de la compétitivité. Les circonstances nationales et internationales leur interdisent toute erreur dans l'appréciation ou dans le choix d'une politique économique. Il est donc important que la recherche investisse dans les questions de modernisation de l'agriculture irriguée et soit davantage en interaction avec le monde du développement. Il faudra atteindre une masse critique suffisante et une maturité convenable pour proposer les solutions de demain. La recherche n'est pas suffisamment présente dans l'investigation des enjeux économiques et sociaux des périmètres irrigués au Maghreb, notamment dans les débats sur la tarification de l'eau, l'efficacité des institutions, professionnalisation du secteur agricole...

L'investissement dans la recherche et dans le renforcement des réseaux euro méditerranéens paraît très rentable. Cependant, il faudra rendre efficaces les discussions entre différentes disciplines, entre les mondes de la recherche et du développement et entre les pays. Outre des problèmes de langage et l'absence de concepts communs, il manque des outils, des méthodes pour, d'une part, concevoir des messages politiques qui peuvent être adoptés par le secteur agricole, et, d'autre part, prendre en compte les déterminants socio-économiques dans la formulation des politiques.

Message 7 : L'avenir du secteur agricole

Le secteur agricole devra continuer à chercher des niches de progrès (labellisation, qualité...) qui préparent des solutions de remplacement aux cultures d'aujourd'hui. La création d'entreprises à partir de ces niches permettra de mieux valoriser l'eau d'irrigation. Cette capacité locale d'adaptation aux changements rapides des marchés agricoles de plus en plus internationaux est de bon augure pour le secteur agricole des pays du Maghreb.